

# Verdalle Infos



*Verdallaises, Verdallais,*



*Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel An vont venir rythmer la fin de l'année 2021. Elles sont synonymes de convivialité, de joie et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain. Je vous souhaite sincèrement le meilleur entouré des vôtres.*

*La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire prolongé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous oblige à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen, continuez à prendre soin de vous.*

*Néanmoins, pour le 103ème anniversaire de l'armistice de 1918, nous avons pu nous réunir devant le monument aux morts, lieu commun pour nous souvenir et honorer les victimes civiles et militaires mais aussi un espace symbole de paix. Ensuite, c'est avec un grand plaisir que les élus ont servi le traditionnel repas des aînés le 11 novembre dernier, moment de convivialité par excellence. Quoi de plus chaleureux que de se rassembler pour échanger et partager autour d'un repas.*

*En termes de travaux, le chantier de la traversée du village évolue progressivement. Après avoir lancé les appels d'offres, l'ouverture des plis s'est effectuée début décembre, et après analyse, les entreprises pour les 3 lots ont été retenues. Les travaux de la 1ère tranche devraient débuter début mars. La municipalité compte sur votre compréhension pour la gêne que cela va occasionner. La réalisation de ce projet revêt un caractère incontournable pour la sécurité et l'embellissement de notre village.*

*Je vous souhaite, à toutes et à tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. J'espère avoir l'opportunité d'échanger avec vous lors de la traditionnelle cérémonie des vœux qui devrait se dérouler courant janvier si cela est possible (crise sanitaire).*

*Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et que cette fin d'année 2021 se déroule sous les meilleurs auspices.*

*Philippe HERLIN*

## Animations du 14 Juillet



pour la soirée, le foyer rural du village a repris ses airs de fête l'instant d'une soirée. C'est autour d'une fidéua bien appréciée que de nombreux villageois se sont régalés. Petits et grands ont aussi profité de la structure gonflable pour se défouler ! La pluie a finalement cessé pour permettre au tournoi de pétanque de se dérouler en toute convivialité au lendemain de cette belle soirée !

Malgré une météo peu clémente, verdallaises et verdallais ont été heureux de se retrouver enfin en l'honneur de la Fête nationale, d'abord autour du monument aux morts pour un dépôt de gerbe puis pour la traditionnelle auberge espagnole le 13 Juillet. Au son des plus belles chansons françaises interprétées par Frédéric Agar, relayé par Thierry Gleizes



## Sommaire

### Retrouvez nous :



Facebook : Mairie de Verdalle  
Site internet : Verdalle.fr



- 2 - Edito
- 4 - Dans la commune
- 8 - Actualité
- 29 - CCS
- 36 - Portraits



## Cérémonie et repas du 11 Novembre

---



Nombreux étaient les habitants verdallais à se regrouper devant le monument aux morts pour commémorer l'armistice du 11 Novembre 1918. Après un discours émouvant lu par notre jeune porte-drapeau Thibault, ce fut autour du maire P. Herlin de trouver les mots pour célébrer dignement le sacrifice de près d'un million et demi de militaires français et de trois fois plus de blessés.

De belles gerbes fleuries sont venues honorer le monument, notamment celle composée et déposée par les écoliers verdallais que nous remercions chaleureusement pour leur art et pour leur implication indispensable au devoir de mémoire.

Après une minute de silence en mémoire de nos anciens combattants, la Marseillaise a résonné.

La municipalité a pu renouer avec la tradition en proposant aux aînés de se retrouver autour d'un bon repas. Animée par un Jacky Lafaye infatigable, la journée s'est écoulée au rythme de l'accordéon, en savourant les bons petits plats préparés par le traiteur Claude Rouanet de Labrugière.



Ce fut un immense plaisir pour tous de passer un agréable moment, de profiter d'être ensemble, en toute simplicité.



## Formalités administratives

Pour l'obtention de votre carte nationale d'identité et/ou passeport, vous devez désormais vous adresser dans les mairies habilitées. Les plus proches sont :

- Puylaurens : Mercredi et vendredi sur RDV uniquement  
Tél:05.63.75.00.18 ou

[titres@puylaurens.fr](mailto:titres@puylaurens.fr)

- Castres : Ouverture du lundi au vendredi : 8h-12h15 et 13h30-17h sur RDV uniquement

Tél : 05 63 71 58 58

- Labruguière : Horaires rendez-vous : Lundi de 14 H - 16 H 30 / Mercredi de 14 H à 16 H 30 /

Vendredi 09 H-11H00 et 14 H-16 H

Tél : 05 63 73 30 30

Afin de faciliter la procédure, les demandeurs pourront, avant de se rendre dans l'une des mairies pour la prise d'empreintes, pré-remplir «en ligne» leur demande.

Vous avez la possibilité de faire une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS :

[www.passeport.ants.gouv.fr](http://www.passeport.ants.gouv.fr)



## Infos communication

Afin de recevoir les mails d'information de la mairie, n'oubliez pas de vous inscrire à :

[communicationverdalle@gmail.com](mailto:communicationverdalle@gmail.com)

Nous avons quelques adresses mail mal orthographiées. Si vous pensez vous être inscrits et que vous n'avez toujours rien reçu de notre part, n'hésitez pas à nous le signaler !

Si vous recevez ce bulletin en version numérique mais que vous souhaitez continuer à le recevoir chez vous en format papier, faites le savoir, nous continuerons à vous le distribuer !

Des exemplaires seront aussi disponibles en mairie.



## Paiement par carte bancaire

Ce terminal sert aussi à régler le montant de la location du foyer rural.



Nouveauté pour le paiement de vos tickets de garderie et de cantine ! La mairie dispose à présent d'un terminal de paiement par carte bancaire.

Les tarifs restent inchangés :

- 1,50€ pour la garderie

- 3,30€ pour la cantine.

## Stop aux incivilités



Malgré de nombreux rappels, nous déplorons toujours de trop nombreuses incivilités : dépôts sauvages de déchets à côté des containers, consignes de tri non respectées, déjections d'animaux non ramassées.... Ces manquements au respect sont nuisibles pour l'environnement, donne une mauvaise image de notre village et sont délétères à la convivialité.

Nous tenons particulièrement à attirer votre attention sur la gêne occasionnée par les aboiements de chiens.

Toute personne dispose du droit de posséder un animal domestique. Toutefois, votre animal ne doit pas causer de troubles du voisinage, notamment par des aboiements répétés.

En effet, selon le Code de la Santé Publique «aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la

tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé».

L'un des trois critères peut à lui seul constituer un trouble de voisinage. La responsabilité du propriétaire de l'animal est alors engagée devant les tribunaux et il peut être redevable d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

Le tribunal peut aussi prononcer une peine de confiscation, de placement en chenil, voire d'euthanasie de l'animal.

De plus, si le maître est en location, son bail peut se voir résilié.



Nous vous rappelons que les amendes pour incivilités sur la voie publique ont été renforcées par décret du 11 Décembre 2020:

- Le non-respect des consignes de tris exposent leurs auteurs à une amende de 35€.
- Déposer des ordures dans un lieu public non prévu à cet effet et uriner sur la voie publique exposent leurs auteurs à une amende de 135€.

## Stop aux incivilités

- Le fait de laisser des matériaux ou des ordures sur la voie publique qui gênent le passage des piétons ou des voitures est passible d'une amende de 135€.
- L'abandon de déjections d'animaux sur la voie publique est passible d'une amende de 35€.

La déchetterie de Soual est à votre disposition :  
 Tel. 05.63.70.95.59  
 Ouverture : du mardi au samedi :  
 de 9h00 à 12h00  
 et de 14h00 à 18h00.

## Gestion de l'eau potable - Pour votre information



Une dernière facture de votre consommation d'eau potable va vous parvenir d'ici la fin de l'année. Comme nous vous en avons informé lors du dernier bulletin d'informations municipales, la gestion du réseau d'eau potable sera transférée au Syndicat du Sant à compter du 1er Janvier 2022.

De ce fait, le prochain relevé de votre compteur d'eau sera réalisé par le Syndicat au cours de l'été 2022.

Ainsi, le Syndicat du Sant effectuera 2 factures :

- Une première concernera l'abonnement. Elle sera adressée au courant du 1er semestre 2022. Tarif de l'abonnement : 88,62€.
- Une deuxième concernant la consommation d'eau potable sera envoyée au cours du 2ème semestre 2022. Tarif : 1.77 €/m<sup>3</sup>.

La commune continuera à facturer l'assainissement (part fixe + part variable).

### En résumé, vous recevrez 4 factures :

| Gestion de l'eau |                  | Dépense       | Montant               |
|------------------|------------------|---------------|-----------------------|
| Eau potable      | Syndicat du Sant | Abonnement    | 88,62 €               |
|                  |                  | Consommation  | 1,77 €/M <sup>3</sup> |
| Assainissement   | Mairie           | Part fixe     | 40,00 €               |
|                  |                  | Part variable | 1,15 €/M <sup>3</sup> |



## Un petit geste pour un peu de bonheur



Piles solidaires est un projet de collecte de piles et batteries usagées proposé aux écoles primaires et collèges de France dans le but de financer l'accès à l'eau ou à l'énergie dans un pays en voie de développement. Comme l'an dernier, l'école de Verdalle a renouvelé cette opération.

Cette action nationale est menée conjointement par Batribox et l'ONG Électriciens sans frontières. Ce projet est un levier efficace pour sensibiliser les jeunes générations à l'importance du recyclage et à la solidarité avec les populations démunies. En collectant leurs piles et batteries usagées, les élèves découvrent à la fois l'importance du

### Réfection du tennis

Nous remercions la mairie d'avoir remis à neuf le revêtement du terrain de tennis. En effet, depuis le mois d'octobre, les joueurs tapent la balle sur un terrain en gazon synthétique. Cette nouvelle surface permet un jeu lent favorable à l'apprentissage du tennis. Sa qualité amortissante protège les articulations et évite les blessures grâce à sa composition constituée de gazon artificiel rempli de matériaux naturels (sable, différents minéraux) sur une couche souple.

traitement spécifique de ces déchets, du partage des ressources naturelles et de la préservation de l'environnement. Le poids des piles et petites batteries collectées sera converti en dons par Batribox pour financer une mission d'Électriciens sans frontières qui permettra d'améliorer les conditions de vie de la communauté Huarpe, grâce à l'accès à l'électricité et à une eau non polluée. Verdallaises, Verdallais, vous pouvez participer à ce projet en apportant vos piles et batteries usagées à l'école ou à la mairie.

La communauté indigène Huarpe vit dans le désert de Lavalle, au nord de la province de Mendoza en Argentine.



Pour compléter ce projet, un coup de peinture a été donné aux bancs. Ainsi, les membres du club souhaitent voir de nombreux matchs se réaliser entre Verdallais sur ce nouveaux cours.





## Passerelle 81



de 3 tonnes, cette usine implantée à Cahors vient chercher les bouchons et la collecte part vers le recyclage.

12 tonnes sont collectées tous les ans, cela représente un parcours de 4000 kms et 1000 heures de

bénévolat en moyenne.

Passerelle 81 effectue des collectes de bouchons en plastique (eau, lait, adoucissant, ...), dans différents lieux du département.

Les bénévoles de l'association les ramènent sur le lieu de tri à Guitalens. Tous les bouchons sont ensuite triés avant d'être revendus à la tonne, à la société PAPREC dans le Lot (160€ la tonne). Par quantité

Quelles sont les actions faites grâce aux dons ?

- Achat de fauteuil ou autre équipement pour personnes handicapées.
- Achat de livres et jeux pour enfants hémiplésiques et dyspraxiques.
- Achat de matériel pédagogique pour mal voyants, etc.

## Le foyer rural s'équipe

Depuis la rénovation du foyer rural, il était évident qu'il manquait quelque chose pour parfaire l'équipement : un barbecue flambant neuf !

C'est chose faite par la bonne volonté de plusieurs bénévoles qui ont donné de leur temps. Grâce à Sam, Nicolas et Philippe, depuis le mois d'Août, vous pourrez vous adonner aux plaisir des grillades.



## Verdalle, Terre de Jeux 2024

En 2024, les Jeux Olympiques et Paralympiques se dérouleront en France. C'est pourquoi le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) a mis en place un label à destination des collectivités territoriales « Terre de Jeux 2024 ». L'idée, à travers ce label, est de mettre en avant les Jeux Olympiques sur tout le territoire français et en profiter ainsi pour lancer une dynamique sportive dans tout le pays.

Nous sommes ravis de vous annoncer que notre village de Verdalle a été labellisé Terre de Jeux 2024. Ce label vient récompenser la politique sportive de la commune et tous les engagements que nous avons pris au niveau sportif depuis la mise en place du nouveau conseil municipal. En effet, vous savez que le terrain de foot connaît une nouvelle vie et devient le centre d'entraînement de l'école de rugby

Sor-Agout, notamment grâce à la réfection des vestiaires. Vous avez également vu naître un terrain multi sports au bout de la rue des jardins à côté du tennis. Et nous vous informons également que le terrain de tennis vient d'être entièrement rénové pour laisser place à un revêtement synthétique. Enfin, la maison de santé pluridisciplinaire du Terrefort est également motrice dans ce domaine puisque le Comité Départemental Olympique et Sportif du Tarn vient régulièrement faire des interventions en matière de sport santé avec des publics ciblés. Cette labellisation Terre de Jeux 2024 nous permet donc de valoriser nos actions, et nous engage à faire perdurer cette dynamique sportive sur la commune de Verdalle jusqu'aux Jeux Olympiques 2024 de Paris, et même au-delà.



## — L'école publique de Verdalle labellisée Génération 2024

Pour donner du sens au projet communal dans le cadre du Label Terre de Jeux 2024, l'école publique de Verdalle a également fait une démarche pour mettre plus de sport dans la vie des jeunes verdallais en devenant candidate au label « Génération 2024 ». Nous avons le plaisir de vous annoncer que le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, et le ministère des sports, ont décerné ce label « G24 » à l'école publique de Verdalle. Ce dernier pourra permettre à nos jeunes verdallais de prendre part à de multiples actions et animations sportives.

Le conseil municipal espère que les labels Terre de Jeux 2024 et Génération 2024 pourront encore permettre à tous les verdallais d'avoir un accès au sport facilité.



## Nouveau chantier loisirs jeunes 2021

L'action jeunesse de la Communauté de Communes Sor Agout en partenariat avec la MJC de Saïx a organisé un chantier loisirs sur le territoire intercommunal pendant les vacances d'octobre.

Le chantier loisirs jeunes est un dispositif de la CAF qui permet à des groupes de jeunes d'avoir une semaine de loisirs (séjour à la mer, à l'océan, festival de musique...) en contrepartie d'une semaine de chantiers de travaux d'intérêts publics.

Cet automne, nous avons sollicité une seconde fois les

jeunes pour remettre en état le bâtiment du stade Laurent GUY. Chaque jour, les jeunes, accompagnés d'un animateur ont décapé, brossé, poncé et peint les grilles et les murs extérieurs du bâtiment.

Ces jeunes ont réalisé un super travail salué par l'ensemble des élus.



## Verdalle s'illumine

Avec plusieurs maisons illuminées et les décorations en bois créées ces dernières semaines (à admirer entre la maison de santé et le bâtiment du salon de coiffure), Verdalle est dans l'ambiance de Noël.

Du côté du lotissement de la Catelane, M et Mme Voiseux ainsi que quelques voisins ont décoré leur maison : les animations qu'ils proposent donnent le sourire et l'enchantement à chaque visite.



L'inauguration s'est tenue le vendredi 3 décembre au soir.

Chaque soir, 15000 LED multicolores, dominées par un mat de presque 10 mètres, et un laser donnent un bel air de fête au lotissement de la Lauzerdié.



Et puis, après un voyage aux Etats-Unis où la tradition veut que les maisons se parent de mille couleurs à l'approche de Noël, Sam s'est mis en tête de créer de belles illuminations sur sa demeure Verdallaise. Depuis le mois de Janvier, l'équipe méticuleusement sa maison de matériel professionnel.

Voilà de quoi faire briller les yeux des petits, comme des grands. Merci à tous ceux qui nous font retrouver notre âme d'enfant.







Des œufs qui disparaissent, des tables qui volent, des ballons farceurs ou des pizzas fugueuses, le clown Victor a fait son show pour le plus grand bonheur des enfants de l'école à l'occasion du spectacle de Noël.

Tous réunis au foyer rural, les élèves ont participé de bon cœur à ce spectacle. Sous les applaudissements et les rires, chaque numéro a fait le bonheur des petits et des grands.

La magie n'aurait pas été totale sans l'arrivée du Père Noël entré sous les acclamations des enfants ravis.

Bien sûr, il n'est pas venu les mains vides, chaque classe s'est vu remettre un cadeau.

En respect des protocoles sanitaires, le goûter de Noël, offert par la mairie, s'est fait au sein de chaque classe : bonbons, chocolatinnes et jus de fruits ont rempli le ventre des écoliers impatients de partir en vacances et prêts à passer d'agréables fêtes de fin d'année.



## Déco de Noël made in Verdalle

Cette année, Verdalle créé sa décoration pour Noël.

Les fêtes de fin d'année sont une belle occasion de se lancer dans le «fait maison». En fait, avec un peu d'imagination et de mutualisation

des savoir-faire, il est possible de réaliser la décoration de Noël soi-même. Et cette année, quelques bénévoles Verdallais, chapeautés par la MJC, ont décidé de réaliser ensemble des animations pour décorer le village. Il leur a suffi d'ouvrir l'œil pour s'apercevoir que le matériel nécessaire était déjà là. Des restes de peinture, complétés par quelques achats, des palettes et linteaux de bois ont été récupérés

puis utilisés pour peaufiner le père et la mère Noël, le bonhomme de neige, les rennes, le traîneau et toutes les barrières.

Cependant, toute la petite équipe n'a pas économisé les heures de travail pour exécuter ces magnifiques



réalisations. En effet, de juillet à septembre, les membres de cet atelier « déco » se sont rencontrés régulièrement pour découper, poncer, raboter, assembler et peindre dans une bonne ambiance de partage d'idées et d'ingéniosité pour confectionner ce décor installé sur la pelouse entre la Maison de santé et le Centre commercial.



Verdallaises, Verdallais, la municipalité vous invite à prendre un peu de temps pour découvrir le résultat talentueux.



## Concours d'écriture 2021-2022

Le deuxième Concours d'écriture intitulé « au fil des générations » a été proposé aux écoles. La thématique 2022 du Réseau des Bibliothèques est "Le livre, une aventure de 7 à 97 ans", ainsi pour cette année il est proposé de s'inspirer de "l'intergénérationnel". Ce concours est gratuit et ouvert à tous. Aux enfants d'imaginer une aventure qui se passerait à l'époque (ou aux époques) de leur choix, sur le territoire Sor et Agout et qui concernerait au minimum 2 générations.

Lors du Festival BIPA 2021 de nos bibliothèques, Madame Anaïs Loyale a dévoilé les noms des lauréats du premier Concours d'écriture autour des "Aventures de Léon, le héron de Cocagne, le

héros de nos campagnes" et, dans la catégorie Œuvre Collective Enfant, les noms des trois gagnants sont :

Mathys Brahmi, Dorian Cabrol Blondeau et Adam Hemmiche Masraf de la classe CM1 de l'école publique de Verdalle avec la nouvelle "Le héron et le poisson". Félicitations aux heureux gagnants.



Vous aimez prendre des photos ou peut-être possédez-vous des clichés uniques ou des cartes postales anciennes de la commune ?

Dans le but d'illustrer le site internet qui sera modernisé prochainement ainsi que pour enrichir les prochains bulletins municipaux, nous vous proposons de constituer une «boite à photos».

Les plus belles pourront éventuellement être éditées et exposées à la bibliothèque ou à la cantine.

## Boite à photos (photothèque)

Il vous est demandé de compléter le bulletin d'inscription, à joindre à l'envoi ou au dépôt de vos photos. A l'avance, nous vous remercions ! Tous à vos appareils photos !



## La boîte à photos de Verdalle

---



### COMMUNE DE VERDALLE

#### Règlement de la boîte à photos

- Art.1 : La participation à la boîte à photos est gratuite, ouverte à tous les plus de 12 ans
- Art.2 : La participation à la boîte à photos entraîne la pleine adhésion du participant à son règlement.
- Art.3 : Chaque participant peut soumettre un maximum de six photos.
- Art.4 : Seul le photographe de l'œuvre dont il possède tous les droits peut participer avec celle-ci à la boîte à photos, en cas de litige, la responsabilité du participant sera seule engagée.
- Art.5 : L'auteur, par sa participation à la boîte à photos, autorise la commune à la reproduction et l'utilisation totale ou partielle de ses photos sur les différents supports ou média de communication (site internet, affiches, flyers, ...).
- Art.6 : Les photos devront être transmises à l'aide du formulaire d'inscription sur le site web <https://www.verdalle.fr> ou adresser à ; communicationverdalle@gmail.com.
- Art.7 : Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image.

En vertu de ces dispositions, la publication ou la reproduction d'une photographie sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non. Font exception à cette règle les photos de foule où la personne n'est pas le sujet central ou bien les photos prises de loin ou de dos.

#### CESSIONS DE DROITS

En s'inscrivant à la boîte à photos, chaque participant accepte que ses clichés puissent être diffusés et exploités librement sur tout support.

---

**La participation à la boîte à photos implique l'acceptation irrévocable et sans réserve du règlement.**



# La boîte à photos de Verdalle



## BULLETIN D'INSCRIPTION A LA BOITE PHOTOS « DECOUVRONS VERDALLE A TRAVERS VOTRE REGARD »



(à joindre obligatoirement à votre E-mail à : [communicationverdalle@gmail.com](mailto:communicationverdalle@gmail.com)  
ou à joindre à votre dépôt de photos sur le site internet [verdalle.fr](http://verdalle.fr))

### IDENTITE DU PARTICIPANT

Madame  Monsieur

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Déclare participer à la boîte photos de la Commune de Verdalle, être l'auteur des œuvres mentionnées ci-dessous, avoir pris connaissance du règlement de la boîte à photos, en acceptant et en respectant toutes les clauses.

Pour les personnes mineures, merci au représentant(e) légal de compléter :

Je soussigné (e) ..... Représentant(e) légal(e)  
de l'enfant.....

né(e) le .....  
l'autorise à participer à la boîte photos de la Commune de Verdalle.

### LES PHOTOS

Nombre de photos proposées : .....

Photo 1

Titre : .....

Lieu de la prise de vue : .....

Date de la prise de vue : .....

Photo 2

Titre : .....

Lieu de la prise de vue : .....

Date de la prise de vue : .....

Photo 3

Titre : .....

Lieu de la prise de vue : .....

Date de la prise de vue : .....

Photo 4

Titre : .....

Lieu de la prise de vue : .....

Date de la prise de vue : .....

Photo 5

Titre : .....

Lieu de la prise de vue : .....

Date de la prise de vue : .....

Photo 6

Titre : .....

Lieu de la prise de vue : .....

Date de la prise de vue : .....

Fait à ..... Le .....

Signature précédée de « Lu et approuvé »

# La boîte à photos de Verdalle



**AUTORISATION PARENTALE**  
« DECOUVRONS VERDALLE A TRAVERS VOTRE REGARD »



(à joindre obligatoirement à votre E-mail à : [communicationverdalle@gmail.com](mailto:communicationverdalle@gmail.com)  
ou à joindre à votre dépôt de photos sur le site internet verdalle.fr)

**AUTORISATION PARENTALE**

Madame       Monsieur

Je soussigné (*préciser Nom et Prénom*) : .....

Père, mère, tuteur, tutrice ou autre : .....

Demeurant à : .....

Code postal : ..... Ville : .....

De l'enfant (*nom – prénom*) : .....

Né(e) le : .....

Disposant du plein d'exercice de l'autorité parentale sur cet enfant, autorise ce dernier candidater à la boîte à photos proposé par la Commune de Verdalle.

Pour faire valoir ce que de droit, fait à ..... Le .....

Signature



## La boîte à idées



Dans l'objectif de mieux vous faire participer à la vie communale, la municipalité propose une Boîte à idées.

Celle-ci consiste à rassembler toutes vos propositions concernant le bien-vivre de la commune. Le but de cette opération est de recueillir les attentes, les souhaits, les remarques ou autres des administrés.

Vous pouvez déposer vos suggestions ou idées à la mairie pendant les heures d'ouverture, directement dans la boîte à idées, sur papier libre, sur le formulaire ci-joint ou disponible à l'accueil, ou l'envoyer à [communicationverdalle@gmail.com](mailto:communicationverdalle@gmail.com)

Vous pouvez par exemple :

- Proposer des idées d'améliorations de la vie des habitants
- Donner des idées de projets, (culturels, sportifs, installation de

bancs, embellissement, ....)

- Signaler des informations manquantes ou incorrectes.

Toutes les idées sont les bienvenues. Il n'y a bien évidemment pas de limite d'âge pour écrire, chacun est concerné (seul, en groupe, avec mes voisins, mes amis ou les membres de mon association, ...)

Bien sûr, les idées seront soumises à l'équipe communication et également à l'ensemble des élus, à qui appartient l'accord final !



Nous avons hâte de lire vos suggestions !

Nous vous remercions toutes et tous à l'avance pour votre participation et nous nous engageons à ce que toutes les demandes et questions soient traitées par les élus.

# Une idée, une suggestion, vous avez la parole



## Suggérez vos idées !

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Vos idées ou suggestions :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

ou à déposer à la mairie.

### Politique de confidentialité

En soumettant ce formulaire j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de ma demande pour suggérer mes idées.

J'accepte également que mes données puissent être utilisées par le Service rattaché de la communauté de communes Sor et Agout. Les informations recueillies ne feront pas l'objet d'un traitement informatique autre que les finalités acceptées ci-dessus. Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées par ce formulaire, veuillez adresser une demande à

[communicationverdalle@gmail.com](mailto:communicationverdalle@gmail.com)

Date et Signature

Un modèle, une photo, un document à envoyer à [communicationverdalle@gmail.com](mailto:communicationverdalle@gmail.com)



## Communiqué de la MSP du terrefort



*"Depuis quelques mois, nous constatons au sein de la Maison de Santé de Terrefort, une impatience d'une partie de la patientèle engendrant chez certains une forme d'agressivité verbale.*

*Face à ce phénomène récurrent, l'ensemble des professionnels de santé de la MSP souhaite rappeler plusieurs éléments :*

*En effet, aujourd'hui en France, 7 millions de personnes subissent la désertification médicale en n'ayant pas, notamment, de médecin référent ou bien sont obligés de faire plusieurs dizaines de kilomètres pour avoir accès au soin.*

*Cette inquiétante situation est due à, d'une part, des politiques de maîtrise des dépenses de santé mises en place voilà 30 ans (réduction drastique des places en faculté de médecine) et d'autre part, le manque de diversité d'emplois, en particulier pour des personnes diplômées sur le bassin Castrais entraînant de fait une migration des conjoint(e)s des professionnels de santé vers les grandes métropoles. Tout cela pèse aussi sur les conditions de travail des professionnels de santé qui exercent dans nos territoires désertifiés, alourdis depuis 2 ans par la crise du Covid 19.*

*Face à cette situation, seules la solidarité et la compréhension de tous permettront de réduire les difficultés qui peuvent se présenter à chacun.*

*Nous en profitons sur ces paroles d'apaisement pour souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année."*

## Fêtes de la Saint Jean

La fête de la Saint-Jean est une manifestation que le Comité des fêtes de Verdalle tient tout particulièrement à organiser. Celles des années 2020 et 2021 n'ont pas pu être réalisées compte tenu de la crise sanitaire liée au COVID.

Cependant, les membres du Comité espèrent pouvoir mettre en oeuvre

cet évènement en 2022 afin de vous retrouver pour un long week-end festif.

En ce mois de décembre, il est encore difficile de se projeter mais sachez que tous les membres du Comité sont déjà prêts pour proposer le meilleur.

J-M Braidou.

## Activités et actualités de la MJC



### TELETHON 2021

Le 28 novembre, à l'église St Jean de Verdalle le groupe L'OS de L'Autan a permis de passer un bon après-midi en chansons, nous les remercions. 70 Personnes sont venues assister à ce concert, merci à elles pour leur générosité. La collecte de 581,10 €, a été intégralement reversée à l'AFM.

### JOURNEE TROC

Le 03 octobre, une journée TROC a été organisée. La participation a été meilleure que l'an passé. 24 personnes ont vidé leurs greniers et placards et 200 objets ont trouvé repreneurs. Les articles non échangés ont été récupérés pour être distribués dans des associations caritatives. Il est bon de rappeler que ce que nous n'utilisons plus peut rendre service à d'autres personnes qui se trouvent dans le besoin.

### ASSEMBLEE GENERALE

Le 07 octobre dernier a eu lieu l'Assemblée Générale qui regroupait les années 2020 et 2021. Vu le contexte sanitaire, peu d'adhérents étaient présents. Des départs du Conseil d'Administration ont permis d'accueillir 3 nouvelles personnes : G. Rivals, M. Beaumais et A. Viguié. La MJC tient à remercier les personnes qui sont parties pour leur aide et leur présence au cours de nombreuses années.



### MARCHE DE NOEL

Les 4 et 5 décembre, la MJC a organisé son second marché de Noël avec une augmentation d'exposants (17 en intérieur, 5 en extérieur). L'animation musicale du samedi et le maquillage offert aux enfants le dimanche ont connu un réel succès. Les exposants ont été satisfaits de l'accueil, de l'organisation et malgré des chiffres de ventes pas trop « top » pour certains ils reviendront l'an prochain. Grand merci à la mairie qui nous autorise cette animation, aux bénévoles, et à tous ceux qui nous font confiance.

## Activités et actualités de la MJC

### DECORATIONS

Vous pouvez admirer les décorations de Noël réalisées par un groupe de bénévoles avec accord de la mairie. Félicitations et merci pour ces belles créations qui égalaient le village.

### LES ATELIERS

\*L'atelier dessin : Tous les mercredis (hormis les vacances scolaires) de 14h à 17h, vous pouvez venir durant le temps que vous voulez. Les sujets sont étudiés selon les choix de chacun (Etudes des bases académiques, caricatures, mangas..) Pour tout renseignement, contacter KEVIN au 07 87 25 80 95.

\*L'atelier sculpture : David a plaisir de vous accueillir tous les lundis et mardis de 14h à 18h à la salle de la SCAR (inscription toute l'année, sessions de 3 ou 4h). Moment de détente et de création, il vous guidera vers l'accomplissement de vos œuvres. Il s'adapte à tous les niveaux et tous les styles. Vous pourrez vous adonner à vos inspirations personnelles sans limite de temps et sans thème imposé.

David a les outils, la terre, et organise une cuisson groupée chaque trimestre. N'hésitez pas à le contacter au 06 22 29 57 73.

\*L'atelier mémoire : Environ 10 personnes sont ravies d'avoir retrouvé cette activité. Elles se retrouvent tous les jeudis à la salle de la SCAR de 14h à 16h.

\*L'atelier patchwork : La reprise s'est bien effectuée (mercredi de

14h à 17h) avec de nouveaux ouvrages que nous espérons vous faire découvrir à l'exposition qui se déroule lors de la fête de Verdalle. Nous sommes 8 en ce moment, il reste encore 1 ou 2 places.

\*La gym : Les cours animés les lundi et mercredi soir, sont aux mêmes horaires que les autres années. Avec le contexte sanitaire, certaines personnes ne sont pas revenues, c'est dommage car les gestes barrières et les conditions sanitaires sont bien respectées. De ce fait il reste quelques places. N'hésitez à contacter NICOLE au 06 25 40 97 13.



Tous les membres du bureau et du conseil d'administration vous souhaitent de très belles fêtes. Restez prudents, prenez soin de vous et de vos proches.



## Le sport à l'école



La journée nationale du sport scolaire (12e édition) a eu lieu le 24 septembre à Verdalle.

Ce jour-là, élèves, enseignants, ATSEM, animateurs se sont réunis pour participer à des manifestations sportives et ludiques. L'objectif de cette journée est de promouvoir le sport scolaire.

Cette mobilisation pour le sport et pour les valeurs qu'il véhicule a pour objectif de favoriser la réussite de tous les élèves.

Trois associations sportives ; rugby, football et judo sont venues, en ce jour ensoleillé, faire découvrir leur sport aux classes de la grande section au CM2. Les enfants de la maternelle ont pu découvrir le baby rugby.

Enseignantes et élèves souhaitent la reconduction de cette journée sportive l'année prochaine et envisagent de découvrir d'autres sports car tout le monde a beaucoup apprécié ces moments sportifs.

Cette journée s'est terminée de façon conviviale autour d'un gouter offert par l'école.

Par ailleurs, l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024 est une occasion de porter les valeurs de l'olympisme :





## Le sport à l'école

excellence, amitié, respect et des valeurs du sport comme le goût de l'effort, la persévérance, la volonté de progresser, le respect des autres, de soi et des règles.

Par conséquent, durant la semaine du sport du 24 au 29 janvier 2022, une exposition sur les JO sera à l'école et une journée JO sera organisée sous forme de rassemblement, en fin d'année à Cap Découverte.

Avant cela, le cross de l'école aura lieu le 19 mai 2022.



### Un jeune vice-champion de France de Ball-Trap

Léo Boulbès, jeune verdallais de 16 ans, lycéen à la Borde Basse se passionne pour le ball-trap depuis 3 ans.

Dès son plus jeune âge, il marche dans les pas de son père d'abord à la chasse, puis au cours de séances de ball-trap. Inscrit à l'association de Ball-trap de Soual

et licencié au stade Lucien Montagné de Castres, il peut être fier d'avoir déjà obtenu, « sans stress », le titre de champion de Ligue puis dernièrement celui de vice-champion de France en catégorie « cadet-junior ». Ce concours s'est

déroulé à Cazaubon dans le Gers. Et ce n'est qu'un début, il aimerait obtenir prochainement le titre de champion de France. L'équipe municipale tient à féliciter Léo et à lui souhaiter bonne chance dans les futures compétitions.



## Sortie en forêt pour les écoliers Verdallais



Durant le mois d'octobre, chaque classe de la maternelle au CM2, en compagnie d'un animateur, Damien Viguier, Technicien Forestier à l'ONF, a effectué une sortie dans la forêt de la montagne noire (Pas du Sant) pour découvrir la forêt et les changements opérés dans le paysage par l'arrivée de l'automne. La forêt est l'endroit idéal pour observer les cycles de la vie : naissance, croissance, reproduction, vieillissement puis mort. La sortie a été une occasion parfaite pour que Damien leur montre que la faune et la flore vivent en parfaite harmonie, leur parle de l'importance de respecter

et de protéger l'environnement et de prendre le temps d'écouter le silence dans la nature.

Le 14 octobre, la classe des CM avait pour thème la réalisation d'un herbier.

Le 15 octobre, la classe des CE avait pour objectif de réaliser un hibernaculum.

Le 18 octobre matin, les maternelles ont appris à reconnaître les traces d'animaux et ont récolté beaucoup d'éléments naturels, petits trésors, qu'ils ont rapporté, précieusement dans leur sac, en classe.

Le 18 octobre après-midi, les enfants de la Grande section et du CP ont fait la même chose que la maternelle.

Pendant la promenade, divisés en petits groupes, les enfants ont fait une série de réalisations pour les





## Sortie en forêt pour les écoliers Verdallais



Les enfants sont revenus avec de véritables trésors (feuilles, branches, mousse, morceaux d'écorce, fruits, pierres) qui ont été triés et nommés dès leur retour en classe. Merci beaucoup aux parents qui se sont portés volontaires pour

plus grands, d'observations pour les plus petits en mettant en éveil tous leurs sens : sentir la mousse, les feuilles, regarder les couleurs, la forme des arbres, des feuilles, des fruits, entendre les gazouillements des oiseaux, le bruit des pas dans les feuilles, toucher et sentir les arbres et bien sûr ramasser des éléments naturels pour pouvoir travailler en classe sur le thème de la forêt.

les avoir accompagnés et contribués à rendre cette sortie sûre et très enrichissante.

Les enfants sont tous rentrés, ravis, très heureux de leur ballade dans la nature et ont encouragé leur famille le weekend suivant à sortir en forêt sur le lieu découvert avec Damien, pour rapporter les connaissances apprises.



## La Pouzaque : Une association reconnue et méconnue

Le projet de l'association La Pouzaque est de promouvoir l'éducation à l'environnement vers un développement durable à travers la gestion d'un centre polyvalent.

La Pouzaque poursuit un but d'éducation populaire, notamment au profit de publics défavorisés, elle réalise pour se faire la promotion et la valorisation de l'éducation citoyenne et écocitoyenne, notamment par l'organisation ou l'accueil de séjours de vacances, de classes d'environnement, de chantiers de jeunes, de stages de formation.

L'enfant doit pouvoir trouver à La Pouzaque les meilleures conditions de l'épanouissement de sa personnalité pour devenir un citoyen responsable.

Cette association est résolument orientée dans une démarche de gestion respectueuse de l'environnement visant à établir une cohérence entre ses valeurs éducatives, pédagogiques, et son fonctionnement au quotidien. Grâce à ses nombreuses réalisations : alimentation cohérente, gestion des flux, production d'eau chaude sanitaire, toilettes sèches, déchetterie, phyto-épuration, arboretum, jardin... qui sont autant d'outils pédagogiques "grandeur nature", elle traduit concrètement au quotidien les principes du développement durable.

Eloignée de tout La Pouzaque vit en autarcie. Que ce soit pour l'eau par la captation de deux sources, l'assainissement des eaux usées, l'énergie par l'installation de capteurs photovoltaïques et l'installation de nombreux dispositifs en vue d'une réduction de la consommation, la gestion des déchets, les gestionnaires de ce centre on fait preuve de beaucoup d'imagination et de persévérance pour son bon fonctionnement. Et, cerise sur le gâteau : un potager cultivé de manière biologique afin de confectionner des repas à partir de produits frais et maison. Concernant l'activité du centre la période du confinement a été pour nous une dure épreuve. Le dernier trimestre ne montre pas une franche reprise de l'activité mais les écoles font de nouveau appel à nous pour le premier semestre 2022 avec un agenda quasi complet de mars à juin.





## Une deuxième vie pour nos objets

Vous souhaitez vous débarrasser d'un objet qui pourrait servir encore ?

Ne le jetez pas !

Proposez-le à qui pourrait en avoir besoin.



Un panneau est à votre disposition entre l'épicerie et le salon de coiffure sur le mur du bâtiment. Déposez votre annonce afin d'être contacté.



Tous ensemble, donnons une deuxième vie à nos objets.

CCSA

## Plateforme Emploi Sor et Agout

Nouveauté pour les personnes en recherche d'un emploi : inscrivez-vous sur la CVthèque en ligne

Depuis le mois de Septembre 2021, les personnes en

recherche d'un emploi ou en reconversion professionnelle peuvent déposer leur candidature à une offre ou leur CV directement en ligne sur le site Internet de la Communauté de Communes Sor et Agout : <https://www.communautesoragout.fr/la-communauté-de-communes/offres-d-emplois>

La Plateforme Emploi est un service proposé par la communauté de communes qui accompagne et conseille les demandeurs d'emplois

dans la formulation de leur candidature à une offre d'emploi gérées par la Plateforme. Ces offres d'emploi sont uniquement des offres proposés par les entreprises du territoire intercommunal.

L'inscription et le dépôt des candidatures en ligne permet ainsi d'être plus réactif et de faciliter le rapprochement entre les offres et les candidatures.

La Plateforme Emploi Sor et Agout reste également joignable du Lundi au Vendredi de 9h à 17h par téléphone au 06.69.19.06.56 ou par mail à l'adresse

[emploi@communautesoragout.fr](mailto:emploi@communautesoragout.fr)  
Vous pouvez également rencontrer nos conseillères emploi tous les Jeudi après-midi au siège de la Communauté de Communes Sor et Agout (Espace Loisirs les Etangs – 81 710 SAÏX) de 14h à 16h30.

## Urbanisme

### Dématérialisation des autorisations d'urbanisme :

Nouveau ! Saisie en ligne des dossiers.

A compter du 1er janvier 2022, toutes les Communes devront être en capacité de recevoir des dossiers de demandes par voie dématérialisée. Pour cela, la C.C.S.A. travaille à la mise en place d'un module de Saisine par Voie Electronique (SVE) dans les 26 Communes du territoire.

Une information complète à l'attention des utilisateurs est accessible sur le site Internet de la Communauté de Communes Sor et Agout

Les dossiers papier seront toujours possibles. C'est un service supplémentaire qui est offert à la population. Transmettre en ligne son dossier évite les frais de photocopies, les frais postaux et permet un gain de temps sur les délais d'instruction.

Simple et gratuite, la saisie en ligne sera accessible dès le 8 décembre via le site internet de la CCSA / Rubrique Urbanisme / Application du Droits des Sols :

<https://www.communautesoragout.fr/urbanisme-et-amenagement/urbanisme/application-du-droit-des-sols>

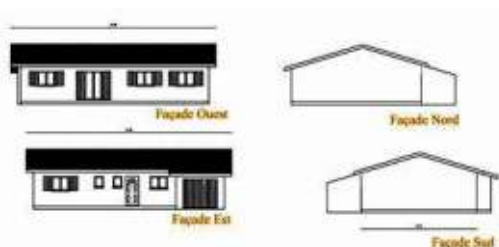
Comment demander une autorisation d'urbanisme ?

Deux possibilités sont offertes à la population par la communauté de communes pour déposer une demande d'autorisation d'urbanisme :

- Saisie en ligne
- Dossier papier

Comment faire en pratique ?

Une vidéo pour guider le dépôt du pétitionnaire : <https://www.youtube.com/watch?v=DG3jRjAgPIA>



### Votre service d'urbanisme :

Le Service Applications des Droits des Sols, en charge de l'étude de vos autorisations d'urbanisme, se situe désormais sur l'espace de loisirs «les étangs» 81710 SAIX.

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h
- Mardi et jeudi : de 14h à 17h30
- Par téléphone : 05.63.71.77.50
- Par mail :

[accueil.urbanisme@communautesoragout.fr](mailto:accueil.urbanisme@communautesoragout.fr)

Novembre 2021 à Juillet 2022

# ATELIERS PARENTS / ENFANTS



| Activités gratuites |

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, nos ateliers collectifs en cours peuvent être modifiés.

Nous demandons à chacun de respecter les règles suivantes : S'INSCRIRE à l'atelier souhaité au 05 63 34 01 20.  
Port du masque obligatoire pour les adultes – Un seul parent qui accompagne – Respect des horaires des ateliers –  
Lavage des mains ou gel hydroalcoolique à votre disposition avant de commencer l'atelier.  
ATTENTION, la présentation du passe sanitaire vous sera demandé dans certains lieux.

## PUYLAURENS Pays de Serviès

Lieu : Maison du Pays - Le Moulin - SERVIÈS

### Pour les bébés à partir de 1 mois

#### Câlin à deux mains

Eveiller son bébé par le toucher

1 mardi matin par mois  
de 10 h à 11 h 30

#### 2021

→ 9 Novembre  
→ 7 Décembre

#### 2022

→ 4 Janvier  
→ 1<sup>er</sup> Février  
→ 8 Mars  
→ 5 Avril  
→ 10 Mai  
→ 14 Juin  
→ 12 Juillet

### Pour les bébés à partir de 6 mois jusqu'à la marche

#### Sens dessus dessous

Eveiller son enfant grâce aux sens et  
aux premières expériences motrices1 lundi matin par mois  
de 10 h à 11 h

#### 2022

→ 24 Janvier → 11 Avril  
→ 14 Février → 16 Mai  
→ 21 Mars → 27 Juin



www.puy-laurens.fr

### Pour les enfants de 0 à 3 ans

#### La ronde des mots

Partir avec son enfant à la  
découverte du plaisir des livres, des  
histoires, des comptines, jouer avec  
les mots, les sons ...1 mardi matin par mois  
de 10 h à 11 h 30

#### 2021

→ 8 Novembre  
→ 13 Décembre

#### 2022

→ 18 Janvier  
→ 15 Février  
→ 15 Mars  
→ 19 Avril  
→ 17 Mai  
→ 21 Juin

### Pour les enfants marcheurs jusqu'à 3 ans

#### 1.2.3 Moteur

Aider son enfant à faire de  
nouvelles expériences motrices  
et des premiers jeux de groupe.1 lundi matin par mois  
de 10 h à 11 h 15

#### 2021

→ 6 Décembre

#### 2022

→ 10 Janvier  
→ 7 Février  
→ 7 Mars  
→ 4 Avril  
→ 9 Mai  
→ 13 Juin



www.puy-laurens.fr

WWW.TARN.FR



Direction générale adjointe de la Solidarité  
Direction de la prévention, de la protection de l'enfant et des familles  
Service de PMI et de l'adoption  
PMI Territoire Gaillacots  
Tél. 05 63 34 01 20 - Mèl : pmi-gaillacots-ds@tarn.fr

## Petite Enfance

Lieu d'Accueil Enfants Parents :

Contact : 06-98-28-80-86 ou  
[laep@communautesoragout.fr](mailto:laep@communautesoragout.fr)

Espace convivial ouvert aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent.

- Jeux libres pour les enfants
- Espace de parole et de rencontre pour les parents
- Lieu de sociabilité pour l'enfant
- Tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 11h30
- à la maison de l'enfance-espace loisirs les étangs 81710 SAÏX
- Accueil gratuit et sans inscription
- Pour les habitants de la Communauté de Communes Sor et Agout

### Lieu d'Accueil Enfants Parents

• Protocole COVID-19 : Port du masque obligatoire pour les adultes •

Le LAEP est un espace convivial ouvert aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent.

- > Jeux libres pour les enfants
- > Espace de parole et de rencontre pour les parents
- > Lieu de sociabilité pour l'enfant

- > Accueil gratuit et sans inscription
- > Tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 11h30
- > Pour les habitants de la C.C.S.A
- > 10 enfants maximum



LAEP • Maison de l'enfance  
 Espace loisirs "Les étangs" • 81710 SAÏX  
 06.98.28.80.86 • [laep@communautesoragout.fr](mailto:laep@communautesoragout.fr)



# TRIONS

# ENCORE PLUS...

TOUTES LES...



ET TOUS LES...



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Au moins **20 % des déchets** de la poubelle noire sont des recyclables destinés au bac jaune.

Dès aujourd'hui, **trions ENCORE plus :**  
**tous les emballages métalliques,**  
**tous les papiers et cartons,**  
**toutes les briques alimentaires,**  
**tous les flacons et bouteilles en plastique.**

Ils seront **TOUS RECYCLÉS !**

J-400

EN 2023, IL FAUDRA  
**TRIER TOUS LES EMBALLAGES**



WWW.TRIFYL.FR



La Commission Action Culturelle et évènementiel de la CCSA vous concocte une programmation culturelle 2022 aux petits oignons pour que la culture se croque après cette période de disette forcée... En attendant voici quelques actualités :



## Concernant les Bibliothèques

Suite au succès du premier Concours d'écriture autour des aventures de "Léon, le héron de Cocagne, le héros de nos campagnes", le Réseau des Bibliothèques du Sor et de l'Agout lance un nouveau Concours d'écriture, cette fois sur le thème de « l'intergénérationnel », thème qui servira de fil conducteur aux activités de nos bibliothèques en 2022. Si vous souhaitez participer au Concours d'écriture, vous avez jusqu'au mardi 12 avril 2022 pour proposer vos textes.

Renseignements et inscriptions auprès de votre bibliothèque :  
[karine.delzors@communautesoragout.fr](mailto:karine.delzors@communautesoragout.fr)

Ne manquez pas prochainement « Les Nuits de la lecture » du 21 au 24 janvier 2022.

## Concernant le Spectacle Vivant

Dans le cadre de son dispositif d'Aide à la création, la Communauté de Communes accueille régulièrement en résidence sur son territoire des équipes artistiques en création. Une belle occasion pour nos artistes de créer non loin de chez eux et pour nos habitants de participer au processus de création tout en bénéficiant d'une sortie de résidence gratuite.



## Pourquoi avoir un composteur chez soi ?



Dans une démarche de réduction des déchets, la CCSA met à disposition des composteurs en plastique et des lombricomposteurs, et vend des composteurs en bois à 23€.

Moins de déchets dans la poubelle verte et du compost pour enrichir vos plantes et fleurs, voici le double avantage d'avoir un composteur chez soi.



### Réduction des déchets par le compostage

Moins de déchets et de mauvaises odeurs dans la poubelle verte, moins de trajet à la déchèterie, moins de kilomètres effectués pour le traitement de vos déchets et de l'engrais 100% naturel pour vos plantations.



### Voici les multiples avantages d'avoir un composteur chez soi !

Pas de sortie, vous pouvez vous lancer dans le lombricompostage ou le compostage collectif entre voisins.

Ces composteurs sont disponibles à la Communauté de Communes :

- composteur plastique et lombricomposteur mis à disposition gratuitement
- composteur bois en vente à 23€

Avant de venir le chercher, téléphonez au 06 65 04 28 96 ou par mail

[melanie.damien@communautesoragout.fr](mailto:melanie.damien@communautesoragout.fr)

**NUMEROS UTILES**

|  |                |
|--|----------------|
| SAMU   | 15             |
| POLICE SECOURS                                   | 17             |
| SAPEURS POMPIERS                                 | 18             |
| Appel d'urgence Européen                         | 112            |
| Urgence pour Personnes Sourdes et Malentendantes | 114            |
| MAIRIE   | 05 63 50 32 48 |
| ECOLE PUBLIQUE                                   | 05 63 50 11 94 |
| FOYER RURAL                                      | 05 63 50 82 71 |
| CANTINE MUNICIPALE                               | 05 63 50 11 06 |
| AGENCE POSTALE                                   | 05 63 59 08 04 |
| ECOLE PRIVEE SAINT-JEAN                          | 05 63 50 35 02 |
| LYCEE PRIVEE TOUSCAYRATS                         | 05 63 50 32 16 |
| MAISON DE RETRAITE TOUSCAYRATS                   | 05 63 50 36 89 |
| COMMUNAUTE DE COMMUNES SOR ET AGOUT              | 05 63 72 84 84 |
| CENTRE DE LA POUZAQUE                            | 05 63 50 32 75 |
| MAISON DE SANTE VERDALLE                         | 05 63 75 66 58 |
| INFIRMIERES VERDALLE                             | 07 82 16 32 57 |

**COMMERCES DE PROXIMITE**

|   |                |
|---|----------------|
| Epicerie PROXI                                | 05 63 50 34 43 |
| Boulangerie ALARY                             | 05 63 50 11 05 |
| Madame ESTEVE Valérie (Traiteur à La Lugarié) | 05 63 74 29 58 |
| Coiffure Valé'Tifs                            | 05 63 73 47 31 |

**AMBULANTS**

|                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| Restauration Italienne - Pizzeria | 06 31 06 50 37 |
| Restauration Asiatique            | 06 37 23 17 67 |
| Poissonnerie                      | 06 42 17 78 75 |

Contributeurs

Directeur de la publication : Philippe HERLIN

Maquette et mise en page :

Karine DE SANTA ELENA,

Commission Communication

Rédaction : Commission Communication,

les associations, la MJC

Photographies : Commission Communication,  
les associations

Impression / Diffusion : Mairie de Verdalle

Tirage : 350 exemplaires

Courriel : communicationverdalle@gmail.com

Le secrétariat de la Mairie est ouvert les :  
lundi : 13h30 à 18h00  
mardi, jeudi et vendredi :  
de 9h30 à 13h00 et de 13h30 à 18h00

Fermeture : mercredi et samedi.

Tel : 05.63.50.32.48  
site internet : [www.verdalle.fr](http://www.verdalle.fr)

M. le Maire reçoit sur rendez-vous.

## Pierre ALARY, Maëlys MASSON

Les nouveaux boulangers - pâtisseries.



Depuis septembre, la famille Dominin a passé le relai.

C'est l'apprenti, Pierre Alary, avec la collaboration de sa compagne Maëlys Masson qui pétrissent et pâtissent pour les Verdallais. La boulangerie a conservé l'ambiance familiale car les deux vendeuses ne sont autres que la maman et la sœur de Pierre. Au labo, ils sont aidés par un ouvrier et un apprenti.

Ces deux jeunes se sont rencontrés pendant leur période d'instruction effectuée à Villefranche de Rouergue. Maëlys a d'abord obtenu un CAP de pâtisser suivi par un bac professionnel de boulangerie-pâtisserie. Puis, c'est avec un CAP de chocolatier-confiseur qu'elle termine sa formation. Pierre, après avoir réussi son CAP et son bac professionnel, a continué l'enseignement en alternance à Verdalle afin d'obtenir le brevet professionnel de boulanger-pâtissier.

Lorsque l'opportunité de reprendre ce commerce s'est présentée, ce couple a

saisi l'occasion même si ce projet n'était pas encore programmé pour eux.

Le 21 septembre, jour de la réouverture, de nouveaux produits apparaissent en vitrine : brioche « grand-mère », viennoiseries gourmandes au miel (miel issu d'un producteur local) et, en prime, Maëlys propose quotidiennement ses pâtisseries faites maison. Pour les fêtes de Noël, de nouvelles bûches seront à découvrir avec des goûts exotiques ou aux fruits ainsi qu'une grande variété de pains tels que « noix de pécan-noisettes caramélisées ». Pensez à passer commande ! Et, pour permettre à tous de réussir les fêtes, ils n'ont pas hésité à changer leurs habitudes. La boulangerie Alary sera ouverte les deux derniers vendredis de l'année, soit les 24 et 31 décembre.

Malgré quelques embûches liées au matériel, ces commerçants volontaires et plein d'entrain, sont heureux de retrouver une clientèle fidèle tout au long de la journée. En effet, les heures d'ouverture se répartissent de 5 heures à 12h30 puis de 16 heures à 19 heures. Le jour de fermeture est maintenu le vendredi. Nous leur souhaitons toute la réussite qu'ils méritent, de garder leur dynamisme et d'évoluer continuellement. Ces commerces de proximité sont l'âme d'un village et participent pleinement à la vie de la commune.